



CONTRIBUTION FTM/FNTE CGT



www.fnfte.cgt.fr

INDUSTRIES D'ARMEMENT EN EUROPE ET PAIX DANS LE MONDE

Tel est l'objet de cette contribution qui vise à porter un regard syndical sur des enjeux essentiels et citoyens par nature, étroitement imbriqués dans une conjoncture internationale de crise, favorisant les tensions et les rapports conflictuels.

INTRODUCTION

« L'armement doit devenir un marché à part entière ». C'est le slogan récurrent qui irrigue en permanence les discours des représentants de l'Europe et ceux des patrons.

Ainsi, la notion de compétitivité et de mise en concurrence ressort comme une priorité. Nous savons trop bien où conduisent à terme de telles orientations : à des réductions comptables de périmètres, à la politique de la calculette, et au bout du compte à des milliers de suppressions d'emplois.

En tant qu'organisation syndicale, il est impossible d'accepter par avance de telles conséquences et d'enfermer notre démarche syndicale dans le postulat des restructurations à venir. Au contraire, le syndicalisme européen doit objecter que de tels scénarios catastrophes ne sont pas gravés dans le marbre. D'autant que leur gravité n'a pas de précédents.

UN ACCROISSEMENT DANGEREUX DES VENTES D'ARMES, MAIS AUSSI L'ÉMERGENCE D'UNE VOLONTÉ DE DIALOGUE ET DE PAIX

Au milieu des années 90, en prolongement de l'aboutissement de la guerre froide, l'industrie européenne a subi une restructuration lourde avec disparition de sites industriels et d'emplois, justifiée par une modification géopolitique profonde en Europe mais aussi dans le reste du monde. Ce processus accompagnant la disparition des blocs militaires semblait pouvoir laisser place à une espérance de baisse de production et de vente des armes dans le monde et particulièrement en Europe.

La situation s'est une nouvelle fois inversée depuis les années 2000 avec un nouveau cycle de croissance des ventes d'armes accompagnant un processus de mondialisation économique accéléré et en lien avec une professionnalisation des armées, l'abandon progressif du concept de défense nationale en lui substituant une politique de projection des forces avec un besoin renouvelé d'armements multiples et de plus en plus sophistiqués.

La première guerre du Golf et le conflit intra yougoslave avaient initié cette politique et ouvert le processus à un affaiblissement des organismes internationaux de sécurité et de paix dont l'ONU, au profit de l'OTAN dont on pouvait penser avec légitimité qu'elle n'était plus qu'un rouage d'une politique de blocs devenue obsolète.

L'unilatéralisme qui s'en est suivi a accentué cette dérive avec une politique américaine belliciste, privilégiant la force et l'intervention armée et sommant le reste du monde de se rallier à cette vision du monde soumise à un décideur unique et hégémonique.

L'impasse irakienne, l'Afghanistan, l'aggravation du conflit au Moyen orient, la stigmatisation de l'Iran et de la Syrie, la pression exercée aux portes de la Russie instrumentalisée par la Géorgie et l'Ukraine

ont fait la démonstration de l'échec de cette stratégie, les peuples d'Amérique Latine prenant de leur côté leur autonomie et se réappropriant leurs économies respectives.

A l'issue des deux mandats néo conservateurs de W Bush, c'est un rejet grandissant de la politique guerrière qui s'exprime dans un monde instable, soumis à une course aux armements sans précédent, mais aussi avec une conscience sans doute plus lucide des dangers qui menacent l'avenir même du monde et de l'humanité. Les peuples appellent à des solutions de coopération et de paix après ces dix ans d'agressivité et de violence dans les rapports internationaux qui ont transformé les tensions Est-Ouest en confrontation continue Nord-Sud.

La crise économique et financière du système soumis à sa phase ultralibérale et les drames sociaux qu'elle génère ont évidemment accéléré le processus de rejet de W Bush et d'un leadership américain agressif, mais les impasses profondes que sa politique guerrière a contribué à généraliser ont aussi participé à l'émergence aux Etats-Unis d'une exigence populaire de changement profond de politique internationale.

Les récents discours du président Obama semblent aller en ce sens et peuvent ouvrir la voie à un retour de la diplomatie et du dialogue avec la nécessité de penser autrement les rapports internationaux et en conséquence, les politiques de défense, les alliances, la nature et la qualité des productions d'armes, le niveau des exportations. On assiste aussi à un regain de crédibilité permettant d'envisager une dénucléarisation progressive à l'échelle mondiale. La proposition du président Obama d'une réduction de 80% des ogives nucléaires russes et américaines est une première illustration de ces changements en cours.

N'est-il pas temps de faire entendre notre volonté de voir s'affirmer une Europe indépendante, autonome dans sa capacité à exercer sa propre sécurité ? Le maintien, voire le renforcement actuel de l'OTAN vingt ans après la disparition du pacte de Varsovie est assurément un handicap majeur pour que l'Europe puisse faire valoir sa propre démarche de résolution des conflits en lien avec la revalorisation indispensable des organismes internationaux et en premier lieu l'ONU.

Il est indispensable que le mouvement syndical dans son ensemble et en l'occurrence à l'échelle européenne prenne toute la mesure de ce qui bouge et soit force de propositions pour renforcer cette volonté citoyenne dans un monde qui réclame plus de paix et d'humanité.

POUR UNE EUROPE AMBASSADRICE DE LA PAIX

Après la chute du mur de Berlin et la disparition de la menace d'une confrontation nucléaire mondiale Russie/USA qui aurait embrasé l'Europe, toutes les menaces n'ont pas pour autant disparu. Elles se sont diversifiées et ont changé de nature. Elles impliquent une modification en profondeur de la politique de sécurité de l'Union européenne en lien avec des transformations profondes des politiques étrangères correspondantes et des rapports UE/USA en matière de défense pour assurer une paix durable en Europe et dans le Monde.

Cela nécessite l'émergence d'une Europe pleinement indépendante des USA sur le plan politique et militaire, pour contester cet hégémonisme et unilatéralisme américain dans la gouvernance mondiale, imprimer une conception du monde fondée sur le progrès social, le co-développement et la paix.

Si l'Europe veut exister et se faire entendre sur la scène internationale, elle ne peut le faire qu'en s'appuyant sur ses diversités nationales, en les mettant en valeur plutôt qu'en les sacrifiant, en s'appuyant sur la richesse que représentent les peuples des pays qui la composent plutôt que de les mettre en concurrence et de les sacrifier au nom de la rentabilité.

Nous devons être porteurs de l'exigence d'une organisation européenne de sécurité collective, fondée tout à la fois sur la prévention des crises, la résolution politique et multilatérale des conflits, le respect du droit international et des résolutions de l'ONU. C'est cela qui nous fera avancer sur le chemin de la paix et du désarmement dans une Europe débarrassée de la logique des blocs et des dogmes du libéralisme.

L'Europe n'existera pas elle-même si elle se complaît à être le clone des USA, et l'appendice militaire de l'OTAN.

Car tout confirme, après le récent sommet de l'OTAN, une politique d'armement placée sous l'égide de l'OTAN comme le stipule aussi l'article 27 du Traité simplifié de l'Union Européenne : **« les Etats membres de l'Union mettent à disposition les capacités civiles et militaires et s'engagent à améliorer leurs capacités militaires. C'est l'Agence Européenne de Défense qui contribuera à mettre en œuvre toute mesure utile pour renforcer la base industrielle et technique du secteur défense et assistera le Conseil dans l'évaluation de l'amélioration des capacités de défense. Les engagements et la coopération demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'OTAN qui reste l'instance de sa mise en œuvre ».**

L'Europe doit par exemple aider à la résolution des conflits qui perdurent ou se développent aux frontières de l'Europe.

En ce sens, l'UE doit promouvoir une intervention diplomatique et financière beaucoup plus importante pour parvenir à une solution de paix dans le conflit israélo-palestinien, qui passe par la reconnaissance du droit à un état indépendant pour les palestiniens comme pour les israéliens,

avec le retour aux frontières de 1967, la destruction du mur, l'arrêt de toute intervention militaire, une aide européenne au développement qui permette aux palestiniens de construire leur avenir.

De la même façon l'UE a un rôle de premier plan à jouer pour que la situation dans les Balkans débouche sur l'indépendance de cette région, sur une paix durable avec la Serbie.

Mais au delà de ces interventions, il est clair qu'une paix durable dans toutes ces régions repose sur la réduction des inégalités de développement, l'éradication de la pauvreté, la création d'activités et d'emplois de qualité et la capacité de l'Europe et des institutions internationales à faire respecter, par la voie pacifique, libertés, indépendance et démocratie pour chaque Etat.

L'Europe doit agir contre la prolifération des armes de destruction massive

Face aux menaces réelles de dissémination de l'arme nucléaire (Israël, Pakistan, demain l'Iran où d'autres et peut être même des forces terroristes ?), la seule réponse crédible et

susceptible de dissuader d'autres pays de disposer de cette arme, c'est d'engager un programme mondial de désarmement nucléaire complet, multilatéral et progressif qui concerne au premier chef USA, Russie, Chine, France, Israël et Grande Bretagne, et de renoncer à toute guerre préventive (ou menace de) qui ne peut que renforcer et généraliser les risques de conflit.

Il faut dans le même temps renforcer les moyens de contrôle de l'Agence Internationale de Contrôle de l'Energie Atomique et faire appliquer, par des voies pacifiques qui n'excluent pas les sanctions; le traité de non prolifération.

Dans l'attente que ce processus puisse se réaliser concrètement la question peut se poser, faut il ou non, pour se protéger, mettre en place des systèmes de défense anti-missiles tel que les USA veulent les mettre en place en Europe face à la « menace nucléaire Iranienne » ?

Ce type de dispositif au delà de son coût financier gigantesque et d'une fiabilité non démontrée (difficulté technologique à mettre en

Concernant les armes de destruction massive autres que nucléaires (bactériologiques, chimiques) il s'agit de trouver le moyen efficace de faire appliquer les accords internationaux qui existent et ont été signés par les États. C'est évidemment au niveau des institutions internationales (ONU) qu'il faut mettre en place ces moyens avec le respect par tous les États des décisions prises.

place un bouclier étanche), pas plus que n'est démontré le « risque nucléaire iranien », a les plus grandes chances de susciter une réaction extrêmement négative de la Russie et de relancer la course aux armements (effet épée -bouclier).

L'Europe doit lutter contre le terrorisme

La seule vraie réponse au terrorisme est d'aider les pays les plus pauvres à se développer et à réduire les inégalités et injustices qui les frappent, terreau sur lequel s'appuient les organisations terroristes drapées le plus souvent d'oripeaux religieux, pour fabriquer kamikazes et mobiliser les populations opprimées contre les pays occidentaux, considérés comme les ennemis dominateurs et militaristes.

Les moyens militaires ne peuvent avoir qu'un impact très limité, voire nul, ou carrément favoriser ce type de menaces et d'actions (ex : Les USA qui se sont enlisés en Irak alors qu'ont redoublé les attentats, la communauté internationale sous l'égide de l'Otan qui ne fait pas mieux en Afghanistan).

Assurer un avenir de paix sur la planète implique au premier chef de s'attaquer à cette situation et de changer le cours de la mondialisation afin que celle-ci profite à tous équitablement, permette aux plus en retard de rattraper les autres, d'harmoniser vers le haut les situations sociales afin de réduire partout le dumping social.

Cela doit s'accompagner de services publics ne s'inscrivant pas dans les règles classiques de libre concurrence, pour permettent à tous, quelque soit leur niveau de revenu et leur lieu de résidence, l'accès aux biens essentiels (santé, éducation, énergie, eau, transports).

Il faut enfin des gouvernances nationale, européenne et mondiale démocratiques qui permettent avec l'intervention des citoyens, de leurs organisations syndicales et associatives, de répartir les fruits de la croissance équitablement.

C'est l'objectif que s'est fixé la CSI (Confédération Syndicale Internationale), fondée à Vienne le 1^{er} novembre 2006 et forte de 160 Millions d'adhérents dans 156 pays, dans son programme d'action.

Pour une Europe indépendante des USA qui développe une politique étrangère et de défense commune

L'Europe est la première puissance économique mondiale (30 % du PIB) devant les USA, le Japon et la Chine. Elle est la 3^{ème} population mondiale après la Chine et l'Inde, devant les USA. Elle est la première puissance agricole, industrielle et de service au monde.

Pour des raisons historiques (première et deuxième guerre mondiale, guerre froide Est-Ouest) la plupart des pays européens ont délégué leur défense et sécurité au parapluie nucléaire américain et à l'OTAN et ne se sont pas dotés de capacités de défense indépendantes.

L'Europe politique, militaire, et stratégique n'existe pas au niveau mondial face aux grands défis posés par les inégalités de développement dans la mondialisation et l'hégémonisme militaire des USA au service d'une conception unilatérale visant à imposer « la civilisation occidentale » à tous les autres.

Aujourd'hui, agir efficacement dans un monde multipolaire où le leadership des USA est de plus en plus contesté ne passe ni par une vision « Europe puissance » contre poids des USA ni par une vision euro-atlantique mais par la nécessité de :

- repenser la relation UE/USA en agissant pour une réelle autonomie stratégique de l'UE face aux USA qui ne signifie pas forcément rupture ou opposition de principe aux USA.
- clarifier les relations UE /Russie (partenaire ou adversaire ?, les droits de l'homme ?, la démocratie ?)
- Revoir notre politique de voisinage avec les pays du bassin méditerranéen (quel contenu à l'union de la méditerranée ?, l'Europe centrale (les Balkans, adhésion à l'UE ?, l'indépendance du Kosovo ?)

- Revoir notre politique d'aide au développement de l'Afrique pour qu'elle ne repose pas exclusivement sur une vision commerciale et de profit à court terme mais sur un partenariat de co-développement durable pour l'Afrique comme pour l'Europe.

MAÎTRISER LE COMMERCE DES ARMES ET S'EN DONNER LES MOYENS

Il est impératif de faire grandir auprès des États et des opinions publiques le précepte moral incontournable : **Les produits d'armement ne sont pas des marchandises comme les autres et leur conception, leur production ainsi que leur vente ne doivent pas être banalisées.**

Le prolongement évident du processus de production des armes est leur possible utilisation par ceux qui les ont acquises, pour participer au mieux à se défendre, au pire à devenir agresseurs.

La fourniture d'armements à un gouvernement susceptible de les utiliser crée donc un lien de responsabilité dans les conséquences de leur usage. Lorsque les logiques financières supplantent les considérations d'ordre politique, on voit dès lors les conséquences désastreuses que peut générer une démarche portée par l'attrait d'une commercialisation à l'export sans retenue et conçue comme vecteur de rentabilité économique « normalisé ».

La priorité à donner au politique est donc un axe majeur de débat et tant pour les États que pour les entreprises d'armement, il est indispensable de conforter les règles qui doivent réglementer ce commerce : autorisation politique intégrant l'implication des parlements, transparence des opérations, impact sur la sécurité collective régionale ou mondiale...

A ce titre, il est impératif de renforcer les secteurs d'État de défenses nationales qui sont les mieux à même de devenir les organes de développement de pôles de l'armement et de la défense sous maîtrise publique et permettant d'assurer les missions et productions prioritaires au service de politiques de défense cohérentes au plan national et de porter la dimension d'une sécurité commune en Europe.

Le rôle des États doit aussi se renforcer dans leur capacité à définir les axes prioritaires de développement de productions militaires, excluant les postures agressives et s'organisant autour de domaines essentiels comme les équipements conventionnels, la surveillance électronique, la sécurisation des données, la protection des forces déployées, les systèmes d'alerte avancée, la surveillance satellitaire...

Cet objectif n'est pas compatible avec le processus ours de privatisation généralisée des entreprises d'armement en Europe. La prédominance de l'exigence de profitabilité financière qu'il implique ne pourrait que renforcer la banalisation du contexte de vente des armes et concourrait inéluctablement à un processus croissant de course aux armements avec son corollaire, une sophistication toujours plus poussée et coûteuse.

Les promoteurs du marché de l'armement s'entendent tous pour vilipender l'article 296 du Traité d'Amsterdam, lequel autorise une souveraineté à chaque Etat-membre en matière de fabrication d'armement. Selon eux, cet article 296, de par les contraintes qu'il impose, a affaibli les industries de défense! Les faits confirment que l'article 296 a surtout affaibli les profits des actionnaires et des industriels du secteur, toujours plus avides de rentabilité économique.

Cela dit, les faits sont là et doivent être pris en considération pour une analyse objective :

- Les ventes d'armes dans le monde connaissent une hausse constante depuis dix ans (+45%). Les entreprises industrielles de défense sont ultra-profitables avec des trésoreries pléthoriques. (exemple de MBDA avec 3Mds€).
- De plus, en quoi les multiples et incessantes restructurations décidées par les politiques et subies par les salariés de nos industries ont-elles apporté du plus dans le mieux vivre de ces derniers ?
- En quoi ont-elles renforcé la Base Industrielle et Technologique de Défense en Europe quand les fonds de pension américains contrôlent déjà, où plus exactement possèdent déjà, plus de 40 % des capitaux des industries de défense de certains pays européens ?

- En quoi ont-elles apporté des conditions de travail meilleures pour les salariés qui ont échappé aux plans de suppressions d'emplois ?

Les restructurations à venir que l'on nous présente comme inéluctables sont motivées par un objectif clairement défini par la commission européenne : **la compétitivité des industries d'armement dans un marché entièrement ouvert et concurrentiel.**

Toute cette démarche conduit à un processus de marchandisation totale de l'armement avec des abandons dramatiques dans nos ambitions à faire de l'Europe un pôle de nations développant l'idée de paix et de contrôle des productions et des ventes

d'armes par les Etats. C'est une image ternie de l'Europe qui se prépare et que le syndicalisme européen doit contester fortement.

Ces restructurations entraineraient jusqu'à 30% de suppressions de postes au travers de nouvelles fusions capitalistiques porteuses d'exigences accrues de profitabilité, et leur lot de conséquences inévitables comme les redondances dans les capacités R&D, les surcapacités dans les moyens de production, les choix d'externalisation en zones à bas coûts avec le maintien d'un cœur de métier restreint aux seules activités de haut

QUELLE RESTRUCTURATION DE L'INDUSTRIE DE DÉFENSE EN EUROPE ? QUELS ENJEUX ? QUELLES CONSÉQUENCES ?

Après avoir accompagné la politique d'émergence de grands champions nationaux dans l'industrie de défense lors des grandes restructurations des années 90, la commission européenne impulse un nouveau processus de restructuration encore plus lourd de conséquences, destiné à asseoir durablement un concept d'industrie d'armement européen ouvert totalement à la libre concurrence et soumis au critère prioritaire de compétitivité renforcée.

L'orientation est clairement affirmée : La marchandisation des équipements de défense dans un processus de privatisation impliquant la marginalisation des domaines publics d'industrie de défense et l'effacement du rôle déterminant d'orientation des états et institutions publiques au profit des intérêts privés.

C'est une démarche qui conduit inévitablement à une course aux armements effrénée, alimentée par une recherche tous azimuts de marchés à l'exportation avec une perte de maîtrise du politique incluant un recul dangereux de l'éthique et des risques accrus de développement de conflits.

Ce dispositif de restructuration que veut conduire la commission européenne n'est absolument pas guidé par des impératifs de réponse à apporter à un secteur qui serait structurellement en crise.

En effet, depuis dix ans, les ventes d'armement sont reparties à la hausse et certains états européens annoncent leur intention d'accroître encore plus leurs productions et surtout, leurs niveaux d'exportation.

Nous serions donc confrontés à un paradoxe redoutable : En pleine crise systémique et sans doute durable, dont les causes sont à rechercher dans le libéralisme lui-même, la commission ne propose rien de moins que de rajouter de la crise à la crise en poussant au paroxysme cette logique libérale dans un secteur encore partiellement régulé et contrôlé, pour le soumettre entièrement aux principes du marché et de la concurrence libre et non faussée dont on mesure aujourd'hui les impasses.

AU CŒUR DE LA CRISE, LE RÔLE ET L'AVENIR DES INDUSTRIES DE DÉFENSE DOIVENT ÊTRE REDÉFINIS

Les états ne peuvent pas se contenter de se couler dans le moule du libéralisme et intervenir uniquement en pompier social pour gérer les conséquences des plans de licenciements. Ils doivent peser sur les orientations industrielles et intervenir dans les domaines où ils accordent des financements publics, afin de définir des objectifs qui ne se limitent pas à la seule compétitivité pour assurer des niveaux de

profitabilité élevés. Ils doivent porter prioritairement des exigences de rendement social en termes d'emplois qualifiés et de création de richesses utiles à l'équilibre et au développement des régions. Le syndicalisme européen doit prendre en compte la mesure de ces enjeux vitaux et œuvrer pour que ces potentialités ne soient pas laissées au seul bon vouloir des intérêts privés et à la libre concurrence. Le secteur des industries de défense en Europe possède des atouts majeurs : savoir-faire et capacités productives importantes balayant tous les domaines d'activités et des effectifs directs supérieurs à 600.000 salariés élargis à un effectif induit total de près de 2 millions de salariés très qualifiés dans des domaines de hautes technologies, permettant des capacités élevées d'adaptation et employés dans des entreprises aux statuts divers : National, étatique, public et privé.

Développer les synergies et de diversifications entre Civil et Militaire.

Il s'agit là d'un atout considérable pour prendre des mesures efficaces de sortie de crise orientées vers l'emploi, la coopération et le développement industriel. L'industrie de défense en Europe peut être un outil efficace par la mise en œuvre d'une combinaison étroite de l'utilisation de ses potentiels humains et industriels au service de la défense mais aussi étendue aux besoins de diversification vers des activités civiles.

Les industries de défense recèlent des enjeux technologiques essentiels : le nucléaire, l'aéronautique militaire, les lanceurs balistiques, les télécommunications, l'observation spatiale, les moyens de déploiement et la logistique. Le contrôle militaire s'étend à de nouvelles filières comme l'énergie via les systèmes de simulation.

La maîtrise de ces segments industriels peut devenir le fondement de nouvelles dominations capitalistiques et / ou géopolitiques.

A l'inverse, ces technologies peuvent devenir l'objet de mise en commun, de coopérations et de co-développement dans des filières vitales comme l'aéronautique, l'espace, l'électronique, la mécanique...

La mono activité centrée sur l'armement est facteur de fragilisation lors des fins de cycles et autres périodes de sous-activité.

A ce titre, l'hypothèse d'un accroissement du processus de spécialisation et de partition par pays ou par régions est une impasse dangereuse tant pour l'emploi que pour le développement des savoir-faire.

Le syndicalisme européen doit préconiser une recherche active de toutes les potentialités de synergie entre les industries d'armement et civiles pour favoriser une réelle polyvalence et une politique de diversification favorables au développement des régions et de leurs populations.

En finir avec la politique du cœur de métiers à restreindre toujours plus.

La volonté de soumettre l'industrie à toujours plus de concurrence et de baisse des coûts entraîne une course folle vers des délocalisations massives vers les pays pratiquant les statuts sociaux les plus dégradés. Les emplois de production sont les plus touchés sous prétexte de concurrence exacerbée et de valeur ajoutée jugée insuffisante.

Mais dans de nombreux domaines d'activité de R&D, la même pratique est également en cours, particulièrement dans le domaine sensible de l'électronique et de l'informatique.

C'est donc des milliers d'emplois hautement qualifiés qui sortent des états européens en laissant des friches industrielles et des régions fortement déstabilisées socialement.

Tous les économistes soulignent pourtant qu'une industrie n'est viable dans un pays que si elle associe étroitement emplois de R&D et emplois de production, d'autant plus que ces derniers sont au cœur d'innovations technologiques comme les structures composites qui nécessitent du savoir-faire et de nouvelles qualifications.

La FEM oeuvrera en conséquence pour s'opposer à des transferts d'activité en zones à bas coûts sociaux pour des raisons exclusives de profitabilité et interviendra pour rapatrier en Europe les activités déjà délocalisées et nécessaires au développement harmonieux de nos programmes et productions futurs.

La FEM impulsera par contre des coopérations industrielles mutuellement avantageuses avec les pays émergents ou en voie de développement. Elle tissera les liens nécessaires avec le monde syndical de ces pays pour aider à développer ce processus dans le respect et la compréhension mutuels.

UNE ABSENCE DE TRANSPARENCE ET DE DÉBAT CITOYEN

Le projet de restructuration concerne un secteur industriel de hautes technologies, 600.000 emplois directs qualifiés mais en ajoutant les emplois induits, on parvient à un effectif total de 2 Millions de salariés, dont une majorité située sur 5 pays.

Le contenu précis de ce projet de restructuration reste encore opaque et on en comprend les raisons quand on décline les grandes lignes de celui-ci :

1. Nouveau processus de privatisations
2. Méga fusions impliquant les champions nationaux issus des restructurations des années 90.
3. Spécialisation par pays
4. Rationalisation des moyens et des produits
5. délocalisation massive d'activités de production, mais aussi d'une partie d'activités de R&D en pays à bas coûts, en Europe et dans le monde.
6. Maintien d'un cœur de métiers restreint aux seules activités de haut niveau de valeur ajoutée.

Le résultat attendu est maintenant chiffré : Entre 30 et 50% de suppressions d'effectifs et un appel aux états, aux régions et aux organisations syndicales pour accompagner et traiter socialement les conséquences sociales et humaines de cette restructuration, ainsi que le coût généré par l'apport d'activités alternatives nécessaires pour combler au moins partiellement les déserts industriels ainsi créés.

C'est dans ce contexte qu'il nous faut porter des propositions ambitieuses pour défendre notre conception d'une éthique de l'industrie d'armement.

On le voit, la crise profonde du système capitaliste et l'effondrement du projet d'une hégémonie américaine portée par la puissance militaire laissent place à **un nouvel espace d'expression pour que les citoyens et le monde du travail expriment ensemble une réelle alternative permettant des relations internationales privilégiant le dialogue, pour une autre mondialisation, fondée sur la justice, la coopération et la paix.**

Il est donc impératif que nous participions à ce mouvement d'idées nouvelles et que nous abordions avec ambition la question de l'avenir des industries d'armement, en lien avec la problématique de l'emploi, de la recherche et du développement dans un secteur de hautes technologies qu'il faut ouvrir à des potentialités de coopérations et de dualité civiles – militaires.

- Le mouvement syndical a toujours revendiqué une éthique exigeante dans le cadre de la production, de la commercialisation et de l'utilisation des armes. Nous admettons évidemment que chaque nation doit maintenir ses droits de fabriquer et d'acquérir les moyens nécessaires à sa défense et à sa souveraineté. Cela induit que la possibilité de déclenchement de guerres est liée à la nature même des produits d'armement qui ne peuvent donc être assimilés à des marchandises comme les autres et en conséquence, leur production comme leur dispersion ne peuvent pas être banalisées.

- Cette nature particulière des produits d'armement conforte le besoin de transparence citoyenne dans tout le procès de décision : L'orientation des produits, leur définition défensive, la réduction de leur production au strict minimum nécessaire pour répondre à cet objectif uniquement défensif.

- La notion de défense nationale associée à une politique de sécurité commune en Europe prend ici tout son sens et pour que l'Europe soit à l'avenir porteuse de cette éthique, il est indispensable qu'elle réoriente ses alliances et leurs contenus, les accords passés et qu'elle défende la promotion d'un autre cadre juridique international moralisant la production, la commercialisation, l'utilisation des armements, y compris leur démantèlement en fin de vie.

- Notre mouvement syndical européen doit porter cette volonté de voir l'Europe marquer son identité internationale en s'engageant dans cette voie et dépasser ainsi l'insuffisance notoire du code de bonne conduite pour les exportations d'armement qu'elle s'est donné, d'autant plus que celui-ci s'inscrit dans la libéralisation de l'armement.

- Cette disposition engagerait l'Europe dans un processus de réduction des exportations d'armement alors que nous atteignons des niveaux d'expansion toujours plus hauts et dangereux pour

l'avenir de l'Humanité et que certains gouvernements se donnent des objectifs encore plus démentiels pour les prochaines années.

- Dans la même logique, il est aussi urgent d'engager un débat citoyen et permettre au syndicalisme et aux salariés d'y prendre toute leur place, autour de l'exigence du bannissement des armes de destruction massive et d'agir en ce sens et concrètement dans les entreprises de conception et de production d'armes pour que les salariés et leurs représentants puissent intervenir et peser sur les décisions.

- Dans un monde instable, marqué par de multiples conflits et des risques majeurs de dérapages, c'est l'avenir de l'Humanité qui est en question. Il est impératif que le syndicalisme s'engage dans la volonté de promouvoir une économie durable, soucieuse d'éviter les gaspillages et l'utilisation de produits toxiques. Il est non moins urgent d'entreprendre une dénucléarisation militaire multilatérale, le démantèlement des munitions, des avions et des bateaux devenus obsolètes et qui sont potentiellement porteurs de dangers de pollution.

- Enfin, toujours sur le plan de l'éthique, la libéralisation de ces dix dernières années a ouvert la voie à des vagues de fusions capitalistiques souvent transnationales qui ont aggravé la capacité des états à contrôler ces mastodontes de l'industrie de l'armement avec des capitaux issus de fonds souverains ou de placements volatiles et donc potentiellement porteurs de risques d'instabilité et de perte de contrôle.

POUR DE VRAIES PROPOSITIONS SYNDICALES ALTERNATIVES ET NOVATRICES À L'ÉCHELON EUROPÉEN

La crise du libéralisme touche durement tous les tissus de la société et affirme au fil des mois son caractère systémique impliquant la morale et l'éthique, la vie économique, le social, le devenir de la planète et de l'humanité avec l'urgence de rompre avec le modèle actuel pour ouvrir la voie au développement durable....

Il n'est donc plus possible de penser le monde et son avenir avec des critères et des « certitudes » qui font aujourd'hui la preuve irréfutable de leur échec. Il y a au contraire nécessité d'engager des réformes profondes pour des issues réelles et durables à cette crise.

Nous devons être porteurs d'une alternative syndicale européenne à la fois en termes de projet industriel, en termes de développement social, mais aussi en termes d'éthique humaine guidée par des perspectives de paix dans le monde.

Le syndicalisme européen doit préconiser une recherche active de toutes les potentialités de synergie entre les industries d'armement et civiles pour favoriser une réelle polyvalence et une politique de diversification favorables au développement des régions et de leurs populations.

Il y a nécessité de discuter et d'élaborer un projet syndical européen ambitieux socialement, dégagé des objectifs libéraux de la commission européenne et des exigences de profit des entreprises de défense.

Il serait aberrant de s'aligner sur l'inéluctabilité de restructurations présentées comme non discutables. Ce serait participer à un nouvel affaiblissement industriel, à l'accentuation des déséquilibres régionaux, et inévitablement à l'émergence de nouveaux drames sociaux

Cela nécessite une autre approche syndicale européenne, porteuse de contestation et de construction d'une véritable alternative. Tout d'abord, le syndicalisme européen doit intégrer dans sa démarche syndicale une volonté affichée de faire de l'Europe un projet citoyen porté par les valeurs de paix et de désarmement. Cela implique de facto de ne pas céder aux préceptes du marché de l'armement ouvert et concurrentiel.

Nous devons travailler la question d'un véritable projet industriel

Plutôt que de nouvelles fusions et acquisitions extérieures, il faut rompre avec les opérations capitalistiques et orienter la politique industrielle de défense européenne autour de projets de coopération novateurs, au service de l'édification d'une politique de sécurité commune en Europe.

garantissant l'emploi, développant les statuts et garanties collectives, les droits d'intervention des salariés dans les entreprises.

Les profits fabuleux de ce secteur, les milliards accumulés en trésorerie, ne doivent pas être utilisés pour de nouvelles acquisitions et fusions destructrices d'emplois, mais au contraire servir au développement en interne d'activités industrielles civiles avec un projet de dualité « Défense-Civil » pour sortir du tout militaire.

Le projet du syndicalisme européen doit formuler des propositions destinées à sécuriser l'emploi, tout en affirmant son refus d'ouvrir l'industrie d'armement en Europe à un processus de délocalisation de ses activités et emplois de R&D et de production en zones à bas coûts.

Alors que la crise produit déjà ses effets dramatiques sur l'industrie et en particulier dans la métallurgie, il faut que nous fassions clairement entendre une autre voix. Pour cela, il convient d'interpeller les politiques dans le cadre des prochaines élections européennes du 7 juin 2009, à l'appui d'un document FEM de perspectives pour l'avenir du secteur de la défense et de son industrie. Le syndicalisme européen a un rôle historique à jouer dans la période, à la place qui est la sienne, mais en occupant toute sa place.

UNE HARMONISATION SOCIALE EUROPÉENNE INDISPENSABLE

L'objectif que le syndicalisme européen doit s'assigner réside dans la recherche d'une harmonisation sociale européenne pour élever le niveau des garanties sociales des salariés partout en Europe.

Dans le secteur européen de la Défense, les réalités sont diverses et parfois faibles en matière de droits syndicaux, mais elles sont identiques et fortes pour ceux qui ont le pouvoir de décider.

Cette harmonisation sociale serait en effet un barrage à la mise en concurrence des salariés entre eux. Elle permettrait de tirer vers le haut les garanties collectives nationales existantes. Elle permettrait de mettre en place des garanties collectives nationales là où elles n'existent pas ou presque pas.

A partir des revendications ou propositions développées par les organisations syndicales nationales, il y a donc un besoin de les confronter pour les conforter au niveau européen et donner ainsi les réponses qu'attendent les salariés.

- La confrontation des différents régimes de travail, les débats et discussions s'y afférents sont une source de réflexions pour élaborer un programme revendicatif européen pour un régime de travail qui prennent réellement en compte les progrès technologiques dans l'objectif d'asseoir un véritable progrès social.
- Les aspects de contrat de travail, de classifications, les exigences de rémunérations et de déroulements de carrière, l'organisation du travail et les conditions de travail comme par exemple la durée du travail, la pénibilité, la flexibilité, etc., se posent en terme de revendications pour l'amélioration des garanties sociales?
- Les salariés aspirent à vivre du fruit de leur travail et à développer leur outil de travail en opposition à la recherche effrénée du profit et des dividendes des actionnaires, pratiquée par les partisans du libéralisme.

L'exigence de plus de démocratie dans tous les rouages de nos sociétés et des entreprises.

Cela passe par des droits et des pouvoirs nouveaux et réels pour les salariés et leurs représentants syndicaux.

A partir des revendications des salariés en matière de garanties collectives assurant l'égalité de traitement entre tous les travailleurs, la question de la négociation collective et de la représentation des salariés dans l'entreprise ou le groupe national ou multinational est posée. Cela implique que les salariés bénéficient d'un droit inaliénable à s'organiser syndicalement.

Cette reconnaissance implique en corollaire de définir des droits syndicaux à la hauteur permettant le fonctionnement démocratique et la participation optimum de chaque adhérent dans l'activité de son organisation syndicale.

Les représentants élus par les personnels doivent avoir les moyens adéquats pour exercer leur mandat quel qu'il soit au comité d'entreprise, au comité central d'entreprise, au comité de groupe au niveau national ou européen, au conseil d'administration.

Des droits nouveaux sont à gagner, notamment en matière de droit d'opposition quand les orientations des directions d'entreprise mettent en péril la pérennité de l'unité de travail.

L'égalité de traitement des travailleurs et l'amélioration des droits et garanties collectives sont des ambitions que le syndicalisme, tant au niveau national qu'au niveau européen, doit afficher pour améliorer la situation des salariés.

Sur l'ensemble des questions qui touchent aux droits des salariés, il y a un besoin de confronter les diverses situations nationales et de tirer un bilan pour construire une plateforme revendicative européenne.

Les organisations syndicales, les instances de représentation des salariés ne peuvent plus, ne doivent plus être constamment soumises aux affichages et décisions politiques sans qu'elles n'aient les pouvoirs de s'opposer véritablement à ces choix.

La FEM doit contribuer à donner une dimension plus européenne à ces réflexions dans un sens réellement syndical favorable aux intérêts des salariés de nos industries nationales d'armement, de l'emploi industriel mais aussi de la Sécurité et de la Paix.

Cela passe par le développement renforcé d'échanges bilatéraux entre organisations syndicales européennes.

Peut-être convient-il, à partir des pistes développées ici, de les travailler en petits groupes, sous l'égide de la FEM, pour jeter les bases de ce qui pourrait devenir des repères revendicatifs communs à l'échelle européenne que nos syndicats affiliés s'engageraient à porter et à faire avancer avec les salariés dont l'intervention est et sera décisive ?

Un travail que la FEM doit coordonner avec tous ses affiliés concernés par les activités de Défense afin d'avoir aussi une idée plus précise de ce qu'est aujourd'hui l'état réel de cette industrie souveraine.

Cela contribuerait à donner des arguments forts et crédibles à nos syndicats respectifs pour ne plus subir les pressions des dirigeants d'entreprises et des politiques à leur service qui n'ont de cesse que de nous opposer les uns aux autres, de culpabiliser le salarié français par rapport à son collègue espagnol, le salarié du Nord de l'Europe à celui du Sud, et l'ensemble aux salariés polonais, croate, chinois ou singapourien.

UN PROJET SYNDICAL AMBITIEUX (en 11 propositions) **POUR UNE ALTERNATIVE INDUSTRIELLE, SOCIALE** **ET HUMAINE EN EUROPE**

1. Le syndicalisme européen doit intégrer dans sa démarche syndicale sa volonté de faire de l'Europe un projet citoyen porté par les valeurs de paix, ce qui implique de ne pas céder aux préceptes du marché de l'armement ouvert et concurrentiel.
2. Nous devons travailler la question d'un véritable projet industriel garantissant l'emploi, développant les statuts salariaux et les droits d'intervention des salariés dans ces entreprises.
3. La constitution et le renforcement de pôles de défense à maîtrise publique peut devenir le réel lien de coopérations entre nations dans l'espace européen.
4. Les profits fabuleux de ce secteur et les milliards accumulés en trésorerie ne doivent pas être utilisés pour de nouvelles acquisitions et fusions destructrices d'emplois, mais au contraire servir au développement en interne d'activités industrielles civiles avec un projet de dualité « Défense-Civil » pour sortir du tout militaire.
5. Plutôt que de nouvelles fusions et acquisitions extérieures, rompre avec les opérations capitalistiques et orienter la politique industrielle de défense européenne autour de projets de coopération pour une sécurité commune.
6. Le projet du syndicalisme européen doit défendre en priorité l'emploi et travailler des propositions destinées à sécuriser l'emploi et les parcours professionnels des salariés.
7. Le projet du syndicalisme européen doit affirmer son refus d'ouvrir l'industrie d'armement en Europe à un processus de délocalisation de ses activités de R&D et de production en zones à bas coûts.
8. nous affirmons notre refus d'inscrire le mouvement syndical européen dans un rôle d'accompagnateur social de restructurations destructrices d'emplois industriels, causes de drames sociaux et de déséquilibres régionaux.
9. conscients des dangers qui menacent la planète et l'Humanité, nous agissons pour aider à un processus de dénucléarisation militaire et au transfert de ces technologies vers des activités civiles.
10. Dans la même logique de désarmement progressif, nous refusons la course aux armements et leur dissémination par des politiques d'exportation irresponsables.
11. Dans l'optique d'un développement durable, nous proposons que l'Europe se dote d'une industrie de démantèlement des armements devenus obsolètes.

Le syndicalisme européen doit contester fortement la démarche de marchandisation totale de l'armement, un processus qui ternirait durablement l'image de l'Europe dans le monde mais aussi aux yeux de ses propres citoyens. Nous appelons au contraire à un débat syndical et citoyen en Europe autour de notre volonté de faire de l'Europe un pôle de nations acquises à l'idée de paix, de contrôle des productions et des ventes d'armes, un projet syndical européen ambitieux socialement, dégagé des objectifs de libre concurrence définis par la commission européenne libérale et des exigences de profit des entreprises de défense.